RAPPEL DE PRODUIT POUR DES RAISONS DE SÉCURITÉ

Date publication : **10/12/2025**
Date fin d'affichage : **09/01/2026**

LA SOCIÉTÉ **Auchan** RAPPELLE **Filets de sardine sous vide**

Filets de sardine sous vide
Marque : **Auchan le poissonnier**
DLC: 23/11/2025

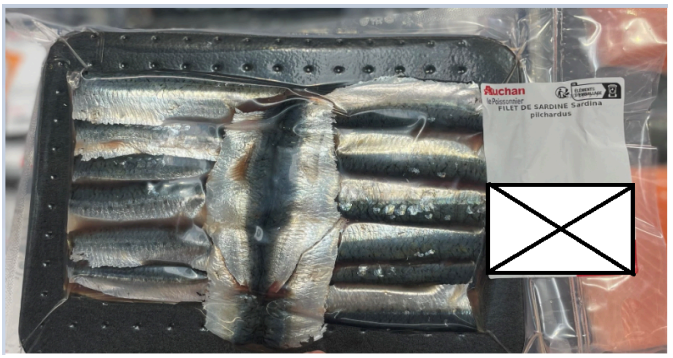

Ce produit a été vendu du **18/11/2025** au **23/11/2025** inclus.

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

Type de non conformité : **Présence de Toxines endogènes : histamine (poissons, fromages, boissons alcoolisées, charcuteries)**
Préconisations à prendre en considération :
Les toxi-infections alimentaires à histamine apparaissent en ½ heure à quelques heures après la consommation du plat responsable et consistent en une allergie aiguë. Les symptômes observés sont classiquement des rougeurs et un « gonflement » du visage, des maux de tête, une sensation de chaleur et de malaise, associés à des signes digestifs (nausées, vomissements, diarrhée). Les personnes à terrain allergique sont particulièrement concernées car elles peuvent en outre présenter des troubles respiratoires aigus : elles doivent absolument s'abstenir de consommer les denrées mentionnées et, en cas d'apparition de tels symptômes, consulter sans délai le service des urgences. La rémission est habituellement spontanée et accélérée grâce à l'administration d'un anti-histaminique.

MODALITÉS DE COMPENSATION

Certains de ces produits ont cependant été commercialisés avant la mesure de retrait.
Si vous détenez un produit concerné par ce rappel, nous vous demandons de :

- ne plus le consommer,
- de le rapporter en magasin pour un remboursement.

CONTACT

- Pour plus d'informations : **05 56 43 44 00**

Partagez ces informations autour de vous

Surtout si vous savez que le produit rappelé a été offert, loué ou vendu à quelqu'un d'autre.